

de CHASTONAY

BCU, ms. L 1935/2

de CHASTONAY

=====

Sources:

AEF: Archives de l'Etat de Fribourg
RH: Regeste d'Hauterive, par J.Gumy
RB: Rübel-Blass, Ahmentafel
GGE: Généalogies Gremaud, d'après le baron d'Estavayer(AEF)
ASH: Arch.de la Société d'Histoire du Cton.de Fribourg
GSV: Galbreath, Sceaux vaudois
PAD: P.Apollinaire Deillon, Dictionnaire des paroisses
DHBS: Dictionnaire historique et biographique de la Suisse
MDR: Mémoires et Documents publiés par la Sté.d'Histoire
de la Suisse Romande
MGS: Manuel généalogique suisse
RGV: Recueil de généalogies vaudoises
DGA: Dom Grangier, Annales d'Estavayer
PCD: Philipona, Châtel St.Denis
LVC: Luigi Vaccarone, I Challant.

1221 Uldric de Chastonay, dit Azars, vivait en 1221 (RB vol.II
pl.150 .- GGE: AEF Collection Gremaud vol.XXIV p.72)

-- Il est probablement le père de Torencus (2) et de Jacques
(3).

-- Torencus de C. peut être le fils d'Uldric (1)

+av.1248 Chevalier, cité comme père de Conon, il était déjà décédé en IX.1248 (AEF: Collège T 1^d /vidimus de 1515/ .- ASH XII p.387, 436)

+av.1254 Il était déjà mort le 15.IV.1254 (17 kal.V.1254), date où il apparaît comme père de Cono qui était le neveu de Jacques (3) (AEF: Hauterive, 2.suppl. 22, 500 .- RH 501 .- AEF: Nobiliaire d'Hauterive, vol.III.p.47) MF IV 246

-- Comme son fils Conon était neveu de Jacques, Torencus était donc le frère de Jacques !

- Jacques de C. est probablement le fils d'Uldric (1).
(!)
- 1248 Jacques, chevalier, et son "gendre" (au lieu de "neveu") Conon fils de feu Torencus de C. concèdent au couvent de Humilimont le droit de ramasser du bois mort dans leurs forêts, aux environs de la grange de la Bruyère, à condition de ne causer aucun dommage; de plus, ils lui accensent la dite grange, IX.1248 /vidimus du 10.XI.1515/ (AEF: Collège T 1^d .- ASH XII p.387, 436)
- 1254 Jacques de C., donzel, du consentement de son épouse NN. et de son neveu Conon ffeu Thorencus, donne au couvent de Hauterive, pour le repos de l'âme de son père, de sa mère et de ses prédécesseurs, un cens de 7 sols assignés sur des biens sis à Trey, 17.kal.V. (15.IV) 1254 (AEF: Haute-
rive 2e.suppl.22, 500 .- AEF: Nobiliaire d'Hauterive vol.III p.47 .- RH 501 } MF II 216)
- 1272 Jacques, chevalier, est témoin avec d'autres d'une déclaration de Jehan, évêque de Lausanne, relative à Humilimont; Diamanche ap.S.Martin d'hiver 1272 (AEF: Collège T 8a).

1268 Julian de Chastonay, qui pourrait être un fils d'Uldric (1), et un frère de Thorencus et de Jacques, était ministériel de l'abbaye de S.Maurice en 1268 (AGS vol.VII p.128).

- Il est la souche des Chastonay d'Ollon établis en Valais, tout d'abord à Venthône vers 1550. Il est indubitable que les Chastonay valaisans, qui existent toujours, sont de même souche que les Chastonay fribourgeois :
- 1) Ils portent toujours les mêmes armoiries;
 - 2) Les frères Guillaume et Victor de Chastonay d'Ollon sont qualifiés de coseigneurs de Chastonay en 1449;
 - 3) Ils sont les fils de Jehan de Chastonay d'Ollon qui prêta hommage, le 13.VIII.1404, pour divers biens sis dans la région de Trey (AEF: Quernet 143, p.275).

Pour plus de détail sur les Chastonay de Valais, voir :
AGS vol.VII p.128 ss.

- 1248 Conon de Ch., fils de Thorencus, et Jacques de Ch. font un don et un accencement en faveur du couvent d'Humilimont, IX.1248 /vidimus du 10.XI.1515/ (AEF: Collège T 1 d .- ASH XII p.387, 436)
- 1254 Il donne son consentement à une donation faite par son oncle Jacques en faveur du couvent d'Hauterive, 17.kal.V. (15.IV) 1254 (AEF: Hauterive 2e.suppl. 22, 500 .- AEF: Nobiliaire d'Hauterive, III p.47 .- RH ~~5~~ 501) MF IV 216)
- 1282-99 Conon de C. est châtelain de Saillon et de Conthey en 1282 et 1291, puis de Monthey en 1299 (RB volIII p1.150.- AEF: GGE Coll.Gremaud XXIV p.72)
- Il est vraisemblablement le père de Jehan et de Rodolphe (5 et 6)
- v.1275 Conetus de Chastonayes, donzel, prête hommage lige en faveur du comte de Savoie, pour 60 poses de terre sises à Bossens et provenant d'un don que lui a fait feu le comte Philippe de Savoie, s.d. /v.1275/ (AEF: Quernet 155)
- 1274 Guillelme coseigneur de Montagny affranchit Olivier fils de Conon de Chastonay de la résidence à Montagny et de l'hommage qu'il lui devait à caus de 10 livrées de terre qu'il tenait dudit Montagny et que ce dernier avait vendues à Conon, père d'Olivier, pour le prix de 140 lb.laus. Vendredi ap.Annonciation 1274 (AEF: Inv. AT vol.I p.123)

- 1274 Affranchissement, par Guillelme coseigneur de Montagny, de l'hommage dû par Olivier fils de Conon de C., ainsi que de la résidence à Montagny, auxquels il était tenu en raison de 10 livrées de terre qu'il tenait dudit Montagny, que ce dernier avait vendues audit Conon, père d'Olivier, pour le prix de 140 lb.laus., Vendredi ap.Annonciation 1274
(AEF: Inv. AT vol.I p.123)

1304 Jehan de Chastonay (probablement fils de Conon), et Henri de Villarzel sont arbitres dans un différend existant entre Girard dit Cors, de Vevey, et le couvent d'Hauterive, 1304 (AEF: Hauterive M 55 .- RH 933)

1304 Son sceau de 1304 donne un écu au lion issant de trois monts (AEF: Sceaux coupés, autrefois au Musée d'Art et d'Histoire, Fribourg .- GSV p.54 No.2)

-- Son épouse s'appelait Jordane (GGE)

+av.1319 Il mourut av.XI.1319, époque où son fils Jacques est dit fils de feu Jehan (AEF: Titres de Romont 19).

1328 Rodolphe de Chastonay, qui semble être un fils de Conon,
est prieur d'Aigle en 1328 (GGE)

- 1319 Jacques de C., fils de feu Jehan, prête hommage à Loys de Savoie, seigneur de Vaud, pour divers biens sis à Châtonnaye et aux environs, XI.1319 /ces biens étaient en 140~~8~~³ entre les mains de Rodolphe de Chastonay, chevalier (AEF: Titres de Romont 19)
- 1330 Jacques, donzel, assigne un cens de 12 sols, donné jadis par ses prédécesseurs au couvent d'Hauterive, VIII.1330 (AEF: Hauterive 2e.suppl.500 .- RH 1122)
- 1331 Dans la guerre qui eut lieu entre les seigneurs de Montagny et l'évêque de Lausanne, les troupes de ce dernier brûlèrent entre autre les maisons d'Henri de Villarsel et de Jaquier de Chastonay; ils estimaient les dommages subis à 1200 lb. et les réclamèrent à l'évêque. Les juges élus pour vider ce différend déboutèrent Villarsel et Chastonay; samedi après l'Assomption (17.VIII) 1331 (PAD vol.III p.197 .- Schmitt, Mémoire hist.sur le diocèse de Lausanne, II p.95).
- +av.1346 Il était mort av.1346 année ou apparaît son fils, noble Aymonet fils de feu le chevalier Jaquet de Chastonay (AEF: Répertoire des titres de la Fille-Dieu, XI 83).
- 1339 Jacques de C., donzel, prête reconnaissance en faveur du couvent d'Hauterive, VIII.1339 (AEF: Hauterive, 2e.suppl.500)
- 1320 Jacques de C. tient du sire de Montagny divers biens sis à Mannens contre un cens annuel de 18 sols, 1320 (AEF: Grosse de Montagny 141, art.113)
- 1330 Jacques de C., donzel, fait savoir que ses prédécesseurs ont légué aux religieux d'Hauterive, en aumône, un cens de 12 sols payables annuellement à la S.André, VIII.1330 (AEF: Grosse d'Hauterive C 1, fo.70 v.)

- +av.1342 Conon de Chastonay, fils de Jehan, donzel, est déjà mort en 1342 (RB II pl.150)
- +av.1351 Feu Conon de C., chevalier, est le père du donzel Aymon qui procède, pour son petit-fils Pierre d'Illens, au partage de la grande dime du Mont de S.Martin de Vaud le 25.I. 1350 (1351 n.s.) (AEF: Titres de Rue 36).
- 1306 Conon de C. prête reconnaissance en faveur de Guillelme seigneur de Montagny pour le village de Lentigny et pour un cens de 7 lb.laus. rière Léchelles, Mercredi ap.octave de Pâques 1306 (AEF: Inv. AT vol.I p.106)

- 1356-63 Henri de C., fils de Jehan, est prieur des Frères Prêcheurs de Lausanne de 1356 à 1363 (GGE)
- 1391/2 Henri, de l'ordre des Frères Prêcheurs, à Lausanne, est témoin en 1391 (AEF: Daguët, Extraits hist. vol.VI p.689, d'après les Arch.de l'Evêché No.78) --- Ce dernier Henri est-il le même personnage que celui de 1356-63 ? ou ne ferait-il pas plutôt partie de la génération suivante ?
- 1391/92 Il est témoin, avec Jaquet de Vevey, de Moudon et Pierre de Chastel, de Lausanne, de l'hommage prêté à l'évêque Guido par Pierre de Bottens; 12.III.1391 (92 n.s.) (Titres de l'Evêché No.78)
- 1363 Frère Henri de Chastonnayes, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de Lausanne, est témoin avec Pierre de Vilar et Borcard de La Roche, donzels, 18.III.1363 de la Nativ. (FRB VIII 492)

- 1317 Jehan de C., fils de Jehan, est moine au prieuré de S.Christophe en 1317 (GGE)
- 1347 Peut-être serait-il le même personnage que Jehan de C., prieur du couvent des Frères Prêcheurs de Lausanne, 28.VI. 1347 (AEF: Part-Dieu L 7)

- 1346 Aymonet de Chastonay, fils de feu le chevalier Jaquet, autorise la vent de plusieurs immeubles sis rière Trey, 1346 (AEF: Répertoire des titres de la Fille-Dieu, XI 83)
- 1352 Il est témoin à Morges de l'hommage prêté par Vuillelme de Vuicherens, coseigneur de S.Martin, en faveur de Guillaume comte de Namur, VII.1352 (AEF: Nobiliaire d'Hauterive, I p.125)
- +av.1361 Il mourut av. le 8.III.1360 (1361 n.s.) date à laquelle son fils Rolet est dit fils de feu Aymonet (AEF: Fille-Dieu, XII 36)

1350 Bartholomé de C., prieur de Rougemont, accense une scierne sise en Flendruz à Perrod et à Marmet Albi, frères, contre un cens annuel de 2 d. payables à la S.Martin d'hiver , V.1350 (MDR XXII p.485) -- En note, Gremaud dit que Bartholomé était le frère d'Aymon de Chastonay.

1348-57 Il fut prieur de Rougemont de 1348 à 1357 (Mottaz, Dictionnaire hist.du Cton.de Vaud, II p.566) --- Il y est donné sous le nom de "Chantonay"

-- Il était remplacé, comme prieur de Rougemont, en 1365 par Pierre de Gruyère (id.)

1346 Agnelette de C., fille de Conon, était la femme, en 1346
de Jacques de Senarclens (GGE)

- 1325-28 Aymon de C. est châtelain de Villarzel (-l'Evêque) en 1325 (GGE). - Donzel, encore châtelain de Villarzel, il notifie une donation qui lui a été faite par Ricard et Mermet de Billens, VIII.1327 (AEF: Titres d'Illens 126); il scelle cet acte d'un sceau exagonal: tranché, le chef chargé d'un coq passant sur le trait; dans ce sceau, la légende l'appelle "Aymonet de C."; peut-être s'agit-il du sceau de son cousin Aymonet (11) ? - Encore châtelain de Villarzel en 1328 (GGE)
- 1342 Il possède la terre de Barberêche qui pour les 3/4 était une terre allodiale et pour 1/4 un fief des comtes de Thierstein (DHBS I p.594)
- 1343 Donzel, il appose son sceau comme châtelain de Rue, 6.I.1342 (1343 n.s.) (AEF: Titres de Rue 57)
- 1344-45 Bailli episcopal de Lausanne en 1344 et 1345 (Mottaz: Dict. historique du Cton.de Vaud, I p.155)_h-MDR VII² 134)
- 1344-64 Il utilise un sceau au lion issant de 6 monts isolés, en 1344, 1346 et 1364 (GSV p.53 No.4).
- 1346 Il est châtelain de Morges en 1346 (RB II p.150.- E.Küpfer, Morges dans le passé p.202 .- GGE)
- 1348 Il est témoin d'un traité passé entre l'évêque de Sion et le comte de Savoie, 22.I.1348 (MDR XXXII p.485)
- 1350 Il est l'un des conseillers d'Ysabelle de Châlon et de Catherine de Savoie, dames de Vaud; il apparaît comme tel dans la trêve conclue entre les fribourgeois et les bernois, d'une part, et le comte de Gruyère et le seigneur d'Everdes, d'autre part, ensuite de la guerre dite d'Everdes, 11.I.1350 /année de la Nativité/ (AEF: Traités et Contrats 41 .- Recueil diplomatique III p.103)
- 1351 Donzel, fils de feu Conon, Aymon de C., tuteur de son petit-fils Pierre d'Illens, ffeu Aymonet d'Illens et de Marguerite de Chastonay sa fille, il procède au partage de la grande dîme du Mont de S.Martin de Vaud, 25.I.1350 (1351 n.s.) (AEF: Titres de Rue 36)
- 1352 Donzel, témoin de l'hommage prêté par Rodolphe de Corbières, à Morges, en faveur de Guillierme de Namur, 10.VII.1352 (AEF: Nobliaire d'Hauterive, I p.26 .- RH 1409)
- 1352 Perrod et Marmet de Corbières, frères, ratifient la donation de leur oncle Aymon de Chastonay et de sa femme Jehannète, donation faite en faveur du couvent de Hautcrêt et consistant en diverses terres et cens rière Châtonnaye, IX.1352 (AEF: Titres de Romont 11) voir feuille 3!
- 1358 Aymon de C., chevalier, Vuillelme Velga et Rolet de Duens sont témoins d'une déclaration de Jacob de Duens relative au château de Grasbourg, 20.IV.1358 (FRB VIII 25)

- 1360 Aymon de Chastonay, chevalier, apparaît comme arbitre en VI.1360 (AEF: Collège M 6 .- AEF: Daguet, Extraits histor. V p.399 a)
- 1363 Avec Guillaume de Pissy, prévôt de Montjoux, il est nommé commissaire, par le comte de Savoie, pour examiner une plainte de l'évêque Aymon de Cossonay qui estimait que le châtelain de la Tour de Vevey l'empêchait de jouir de certains droits, 15.IV.1363 (M.Schmitt, Mémoires histor.sur l'évêché de Lausanne, II p.122)
- 1363 Commissaire d'Amédée comte de Savoie, avec Antoine Champion, il confirme au couvent de la Valsainte la possession de divers acquis rière Vevey, 9.IX.1363 (AEF: Part-Dieu V 34)
- 1365 Il est témoin au château de Morges, 29.IV.1365 (MDR XXII p.175)
- 1366 Il est témoin avec Jehan d'Oron, Jacques de Chastel et d'autres d'un acte par lequel Jehan comte de Gruyère accorde à ses neveux, Rod et Jehan de Gruyère, la possession des châteaux de Montsalvens et d'Oex et de la maison forte de Broc; le comte l'appelle son ~~ami~~ "ami", ainsi que Jacques de Chastel, et les nomme arbitres en cas de contestation entre ses neveux, 19.IX.1366 (MDR XXII p.178 ss.)
- 1368 Il signe, à Morges, la confirmation par le comte de Savoie de l'acte de donation des châteaux de Montsalvens et d'Oex et de la maison forte de Broc par le comte de Gruyère en faveur de ses neveux, 4.II.1367 (1368 n.s.) (MDR XXII p.185)
- 1370 Il est châtelain de Rue, 1370 (AEF: Titres de Rue 33 .- AEF: Daguet, Extraits hist. V p.478^b)
- 1371 Il possède des terres rière Torny-le-Grand, 30.IX.1371 (AEF: Fille-Dieu XII 47)
- 1375 Il est témoin avec le donzel Jacques de Chastonay, 12.IX.1375 (AEF: Daguet, Extraits hist. VI p.512^v)
- +av.1403 Il mourut avant le 26.V.1403, date où son fils Rodolphe, fils de feu le chevalier Aymon, prêta hommage au comte de Savoie pour sa seigneurie de Vuissens (AEF: Quernet 137 , fo.171)
- 1363 Aymon de C. et Antoine Champion, commissaires, composent au sujet d'une somme de 35 fl.d'or due par Guillaume ffeu Rodolphe de Pont, 10.VII.1363 (AEF: Inv. AT vol.I p.24)
- 1363-75 Les AT conservent les comptes d'Aymon, comme châtelain de Rue, soit pour les périodes 9.V.1363-11.III.1372 et 11.III.1373-18.XI.1375 (AEF: Inv. AT vol.I)
- 1361-74 Aymon est mentionné comme châtelain de Rue les 13.X.1361, 5.V.1364 et 23.XI.1374 (AEF: Hautcrêt 56, 58, 59, 74)

- 1371-73 Les comptes d'Aymon de Chastonay, comme châtelain de Vaulruz, sont conservés aux AT pour la période 9.X.1371-16.III.1373 (AEF: Inv. AT vol.I)
- 1361-62 Les comptes d'Aymon de C., comme châtelain de Romont, sont conservés aux AT pour la période 9.III.1361-27.IV.1362 (AEF: Inv. AT vol.I)
- 1363 Aymé de Chastonay et Antoine Champion sont commissaires d'Amey Comte de Savoie et laudent un acquis en faveur de Jehan de Prez, 8.XI.1363 (AEF: Grosse de Rue 61, fo.35 v.)
- 1364 Aymon de C., chevalier, prête reconnaissance en faveur du comte de Savoie; mardi av.S.Vincent 1364 (AEF: Grosse de Romont 107, fo.35)
- 1366-67 Aymon de Ch., chevalier, Jaquet de Dompierre et plusieurs autres siègent à la cour de justice qui condamne le Cte.Pierre d'Arberg pour brigandage, 8.XII.1366-7.I.1367 (FRB VIII 686)
- 1352 Perrod et Mermet de Corbières, frères, donzels, font savoir qu'Aymo de Chastonaes, leur oncle maternel (avunculus), et Jehannète sa femme ont élu sépulture en l'église de Hautcrét et confirme la dotation de l'autel de la sacristie où se trouve cette sépulture, IX.1352 (AEF: Titres de Romont 11)
- 1356 Aymon de Ch., chevalier, concède, pour le terme de 8 ans, à Perrod dit de La Fontaine, de Villars-le-Terroir, et à Jaquin Charpentier, résidant à Fribourg, son moulin et battoir de la Glâne, contre un cens annuel de 50 s.Laus., 2 douzaines de cochons et plusieurs chapons, 15.VI.1356 (AEF: Reg.Not.9, fo.28)
- 1352 Perrod et Mermet de Corbières, frères, donzels, font savoir qu'Aymon de Chastonaes, leur oncle maternel (avunculus), et Johannète sa femme ont élu sépulture en l'église de Hautcrét et confirme la dotation qu'ils ont faite de l'autel de la sacristie où est ladite sépulture, IX.1352 (AEF: Titre de Romont 11)
N.B. Donc une soeur d'Aymon de Ch. avait épousé le père de Perrod et de Mermet de Corbières; il s'agit donc de Rodolphe de Corbières qui avait épousé en lères.noces Alexie de Ch.
- 1365 Le chevalier Aymon de Ch. et Anthoine Champion, commissaires du comte Amédée de Savoie notifient qu'ils ont approuvé certaines lettres ~~amixim~~ au nom dudit Comte, et qu'ils en ont reçu la somme de 8 fl.d'or, 16.VII.1365 (AEF: Grosses de la Fille-Dieu 32^b, fo.21 v.)
- 1368 Aymo de Ch., chevalier, reconnaît tenir du Comte Amédée de Savoie une maison avec jardin et oche, sis en la Neuve Ville de Romont, 10.VI.1368 (AEF: Grosses de Romont 107, fo.35)

- 1365 Aymo de Chasteney, chevalier, reconnaît tenir du Comte de Savoie divers biens qui furent à Anthoine ffeu Rolet de Fernay, donzel, soit une maison sise à Romont, à côté de celle de Mermet Porchet, 23.VIII.1365
(AEF: Grosse de Romont 107^{III}, fo.71 v.)

- Jacques de Chastonay ne paraît dans aucun acte avec l'indication de sa filiation; cependant GGE le donne comme fils d'Aymon (14) ce qui ne paraît pas probable.- D'autre part, un hommage prêté par son beau-fils Richard d'Illens, au nom de ses enfants, indique Conon (8) comme "proavus maternus dictorum liberorum" ... Donc Jacques ne peut être qu'un fils de Conon, et par conséquent, un frère d'Aymon (14) (AEF: Quernet 143, fo.50 ss.) .- Enfin, un hommage de Jehan Mayor de Lutry, de 1521, le dit Jehan f.de Jehan, f.de Rolet f.de Bérard Mayor de Lutry et d'Ysabelle fille de Jacques de Chastonay qui était fils de Rodolphe fils d'Aymon (AEF: Quernet 103, fo.267); cette filiation est absolument impossible: elle confond en effet ce Jacques (15) avec Jacques (27).
- 1375 Donzel, témoin avec le chevalier Aymon de Chastonay, 12.IX. 1375 (AEF: Daguet, Extraits hist.VI p.512^v)
- 1384 Il est châtelain de Romont, 30.VIII.1384 (AEF: Part-Dieu B 54)
- 1385 Toujours châtelain de Romont, 1385 (Kuenlin, Dictionnaire I p.111)
- +av.1389 Il mourut avant le 8.XI.1389, date à laquelle sa veuve Ysabelle donne une quittance générale à Rodolphe, comte de Gruyère, et à Rodolphe son fils, seigneur de Montsalvens, pour toutes les sommes qui lui sont dues; elle en excepte toutefois deux dettes, l'une de 240 fl.de bon or et l'autre de 1100 fl.de même nature; elle agit en cette circonstance comme tutrice de ses filles Marguerite, Ysabelle et Béatrice (MDR XXII p.522)
- 1404 Ysabelle a un différend avec Nicolette veuve de Guillerme coseigneur d'Estavayer, différend qui fut aplani par une sentence rendue par Jehan dit de Bellevaux, châtelain de Boudry, 3.IX.1404 (AEF: Titres d'Estavayer 104)
- 1360 Sa femme était Ysabelle d'Estavayer, fille d'Altaud et de Brusète d'Yens, qui fut héritière testamentaire de son père le 15.VIII.1360 (Manuel général.suisse II p.258)
- +av.1409 Ysabelle semble bien être morte av.le 16.XII.1409 (id)
- Jacques de C. était bourgeois de Romont (ASH V p.328)
- 1375 Jacques de C., donzel, est l'un des témoins de l'hommage prêté par Guillerme seigneur de Montagny en faveur de Guy de Prangins, évêque de Lausanne, 12.IX.1375 (AEF: Titres de Montagny 4)
- 1383-86 Les comptes de Jacques de C., comme châtelain de Romont, sont conservés aux AT pour la période 15.VII.1383-14.III. 1386 (AEF: Inv. AT vol.I)

Chastonay

15 - Jacques
(feuille 2)

- 1384 Jacques de Chastonay, donzel, et d'autres, renouvellent le traité d'alliance du 2.XII.1373 passé entre Berne et la Savoie, 4.IV.1384 (FRB X, 252, 639)

- 1349 Jaquète de C. était, en 1349, veuve de Jehan Bou(czan?) bourgeois d'Yverdon (GGE)
- 1385 Elle est veuve de n.Aymonet de Vuippens, coseigneur de Vuippens; du consentement de son frère Jacques de Chastonay, elle passe un compromis avec le couvent d'Humilimont au sujet de fondations instituées par les Vuippens, 30.III. 1385 (AEF: Collège C 93 .- ASH XII p.599)
- comme Jaquète est la soeur de Jacques, c'est qu'elle est fille de Conon, et non pas d'Aymon comme le dit GGE !
- Aymonet de Vuippens, 1325-1352, était déjà mort en 1381; il avait épousé en premières noces Jolie de Bulle, 1339-1349 (RB II p.152)
- +1401/02 Jaquète mourut le 2 Ides de I (12.I) 1401 (1402 n.s.), date à laquelle se célébrait son anniversaire en l'église d'Humilimont à laquelle elle avait donné 10 sols de cens pour une pitance et son anniversaire (AEF: Nécrologe d'Humilimont) (23)
- 1396 Jaquète de Ch., veuve d'Aymon de Vuippens, Girard leur fils et Jaquète épouse de ce dernier, reconnaissent devoir in cens de 7 lb. en faveur de D.Stephan Benegets (?) prêtre de Moudon, 1396 (AEF: T.de Vuippens 252)
- 1397 Girard, coseigneur de Vuippens, du consentement de sa mère, Jaquète de Chastonay, vend quelques terres rière Riaz à Jaquet Glasson, de Bulle, 1397 (AEF: T.de Vuippens 253)

Chastonay

16^{bis} - Alexie
ou 11?

- (1352) Perrod et Mermet de Corbières, frères, donzels, font savoir qu'Aymon de Chastonay, leur oncle maternel (avunculus) et Jehannète sa femme ont élu leur sépulture en l'église de Hautcrét, IX.1352 (AEF: Titre de Romont)
- N.B. Donc, une soeur d'Aymon de Ch. avait épousé le père de Perrod et de Mermet de Corbières; il ne peut donc s'agir que de Rodolphe de Corbières qui avait épousé en lèrès.noces Alexie (de Chastonay) (Généalogie de Corbières)

1361 Rolet de C., fils de feu Aymonet, du consentement de ses soeurs Marguerite et Jaquète, vend à Jaquète de Billens, abbesse de la Fille-Dieu, des cens directs sis à Châtannaye, tant en blé qu'en argent et en chapons, payables à la S.André et a la S.Martin, pour le prix de 82 lb. et 12 sols lausannois; 8.III.1360 (1361 n.s.) (AEF: Fille-Dieu XII; 36 .- Pittet, Fille-Dieu p.210).

- 1361 Marguerite de C., fille de feu le donzel Aymonet de Ch.,
et sa soeur Jaquète donnent leur consentement à une vente
de cens faite par leur frère Rolet en faveur du couvent
de la Fille-Dieu, 8.III.1360 (1361 n.s.) (AEF: Fille-Dieu
XII 36)

- 1361 Jaquète de C., ffeu le donzel Aymonet de C., et sa soeur Marguerite donnent leur consentement à une vente de cens, faite par leur frère Rolet en faveur du couvent de la Fille-Dieu; 8.III.1360 (1361 n.s.) (AEF: Fille-Dieu XII 36).

- 1351 Aymon de Chastonay procède au partage de la grande dîme du Mont de S.Martin de Vaud, au nom de sa fille Marguerite, veuve d'Aymonet d'Illens, et comme tuteur de leur fils Pierre d'Illens, d'une part, et de Jehan ffeu Pierre d'Illens chevalier et de Jehan ffeu Nicolet d'Illens, d'autre part, 25.I.1350 (1351 n.s.) (AEF: Titres de Rue 36)
- 1342 Marguerite épousa Aymon d'Illens en 1342 (GGE.- RB II pl.150)
- 1357 En 1357, Marguerite était la femme d'Amédée de Vuillens, fils d'Antoine Cornuti de Vuillens et de NN.fille d'Antoine de Vuillens (RB II pl.150).- Ce mariage est aussi donné par GGE
- 1368 Marguerite épousa en 3es.noces Jehan de Blonay, chevalier, 1368 (RB II pl.150.- GGE)
Ce Jehan de Blonay, connu dès 1345, mourut en 1369; il fut bailli de Vaud, gouverneur du comté de Romont; il avait épousé en premières noces Alexie de Pontverre; il était fils de Mermet de Blonay et de Mermette de Billens (RGV I pl.2 , no.25)
- Selon un acte de IX.1376, Marguerite, Veuve d'Aymon d'Illens, avait épousé -certainement en secondes noces- Perrod de Pont, donzel (AC Dominicaines: A 2, 50)
- 1369 Jehan de Blonay, chevalier, seigneur de La Roche, fils de Mermet et de Mermette de Billens, épousa Marguerite de Chastonay, fille d'Aymon, et veuve d'Amédée fils d'Antoine Cornuti de Vuillens; Il testa le 25.IX.1369 en faveur de son frère Nicod et élisant sépulture au couvent de Hautcrêt (Max.Reymond, Blonay p.47,48)
- *axxi372
- +av.1370 Jehan de Blonay mourut avant le 28.VIII.1370)Maxime Raymond, Blonay p.47, 48)

- 1397 Rodolphe de Chastonay, seigneur de Vuissens, et Vuillelme Chassot, curé de Démoret, statuent par sentence arbitrale que ledit Rodolphe a le droit d'élever un autel (chapelle) dans son château de Vuissens et d'y faire célébrer quatre messes par semaine, 23.XI.1397 (AEF: Titres de Vuissens 5)
- 1399 Il est arbitre, avec de nombreux autres seigneurs, dans un différend entre le couvent d'Hauterive et Théobald de Montagny; Jeudi av.Nativité de S.Jean-Baptiste (19.VI) et mardi après S.Barthélemy (18.VIII) 1399 (AEF: Hauterive, Prez 71.-RH 1667)
- 1401 Il vend à l'Hôpital et à la Grande Confrérie de Fribourg divers cens dus à Villars-sur-Glâne, ainsi que le moulin sur la Glâne, 20.I.1400 (1401 n.s.) (AEF: Daguët, Extraits hist.VIII p.5^v)
- 1403 Rodolphe de C., feu le chevalier Aymon, prête hommage au comte de Savoie pour la juridiction et le château de Vuissens, tant pour lui, comme usufruitier, que pour son fils Jacques, comme propriétaire, des biens délaissés par Marguerite de Fernay, fille de feu Jehan de Fernay, seigneur de Vuissens, jadis femme dudit Rodolphe, et mère de Jacques 26.V.1403 (AEF: Quernets 137 fo.171, 138 fo.261.- AEF: Titres de Vuissens 6⁷ et Quernet 57 - Titres de Romont 18¹ par AT vol.1 f.26.- ACV: Ab 2, fo.44.- Champoud, Droits seigneuriaux p.17)
- 1406-10 Il prête hommage en faveur d'Humbert, bâtard de Savoie, pour un fief sis à Noréaz, 7.VIII.1406, 8.II.1409 (1410 n.s.) (AEF: Quernet 141 fo.177^v et 192).
- 1415 Rodolphe vivait encore en 1415 (GGE)
- +av.1433 Il mourut av.le 20.XII.1433, date du testament de son fils qui indique que Rodolphe a été enseveli au couvent des Dominicains de Lausanne (AEF: Titres de Vuissens 9)
- 1402 Pierre de Domplierre, chevalier, et Rodolphe de C., donzel, sont arrière-cautions pour la somme de 4050 fl. due par le compte Amédée de Savoie à la ville de Bâle, 26.VIII.1402 (AEF: Stadtsachen A 135)
- Rodolphe de Pont, bourgeois de Fribourg, agissant au nom de Rodolphe de Ch., seigneur de Vuissens, accense à Pierre Ventringer un moulin sis à la Crausa près de Barberêche, avec 3 clos et 2 poses de terre arrable au territoire de Courtepin et de Breilles, contre un cens de 4 lb.laus., 4 chapons, 4 poules etc..(date déchirée) (AEF: Hôpital II 646)
- 1400 Rodolphe de C., seigneur de Vuissens, vend en pur et franc alleu à l'Hôpital et à la Grande Confrérie de Fribourg quelques terres sises à Villars-le-Terroir, le moulin sis sur la Glâne, ainsi que le bois de Moncors, pour le prix de 421 lb.laus. 20.I et 29 XI.1400 (AEF: Hôpital II 815)

- 1405 Rodolphe, ffeu Aymon, chevalier, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie, 26.II.1405 (Nativ.) (AEF: Quernet 136, fo.170)
- 1409 Rodolphe de Ch., donzel, ffeu Aymon, chevalier, prête reconnaissance en faveur du comte Amédée de Savoie, pour 2 ~~ma~~ maisons contigues, sises à Romont, à la rue du château, côté Glâne, 10.X.1409 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.319 v.)
- 1404 Rodolphe de C., donzel, ~~Rodolphe~~ prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie pour son fief de Ponthaux, fief acheté par son père Aymon de Ch. au seigneur de Montagny, 18.VII.1404 ((AEF: Quernet 140, 142 fo.491 v. - CDS p.19)
- 1399/1400 Jehan de Endlisperg, donzel, bourgeois de Fribourg, donne entre vifs, mais après sa mort seulement, à son fils Hensli 100 écus de bon or au coin du Roi de France, qui lui sont dûs par Rodolphe de Ch., donzel et bgs. de Romont, 18.I.1399 (1400 n.s.) (AEF: Reg.Not.15, fo.82)
- 1401/02 Rodolphe de Ch., seigneur de Vuissens, est l'une des cautions de la dot de 300 lb.laus. promises à Ysabelle ffeu Perrod de Pont lors de son contrat de mariage avec Mathieu de Cottens, fils de Vuilliermod de Cottens, 8.III.1401 (02 n.s.) (AEF: ~~3433~~ Reg.Not.3433, fo.57)
- 1403 Rodolphe de Ch., ffeu Aymon, chevalier, seigneur de Vuissens, et son fils Jacques prêtent hommage az comte Amédée de Savoie pour les biens provenant de la succession de Marguerite de Fernay, ffeu Jehan de Fernay seigneur de Vuissens, soit le château de Vuissens, le four, la messellerie, le moulin etc.. 26.V.1403 (AEF: Quernet 144, fo.100)
- 1415 Jacques de Chastonay, donzel, comme tuteur de Pierre ffeu Clément Chastellan du Reposoir (près de Châtonnaye), prête reconnaissance en faveur de Rodolphe de Ch. pour des biens sis au Reposoir, 4.XI.1415 (AEF: Grosse de Font 67, fo.142 v.)
- 1405 Rodolphe ffeu Aymo de Ch., chevalier, renouvelle la reconnaissance faite em XI.1319 par Jacques ffeu Jehan de Chastonay en faveur de Loys de Savoie, seigneur de Vaud, pour des biens sisième Châtonnaye, Trey et autres lieux, 1405 (AEF: Titres de Tromont 19)
- 1400 et 1401 Rodolphe de Ch., donzel. seigneur de Vuissens, du consentement da Marguerite sa femme et de Jacques leur fils vend à l'Hôpital de Fribourg divers biens sis à Villars-le-Terroir, 1 moulin sur la Glâne et le bois de Moncor, pour le prix de 421 lb.laus., 29.XI.1400, à Fribourg, pour Rodolphe; 20.I.1400 (1401 n.s.) à Vuissens pour Marguerite et le 20.I.1400 (1401 n.s.) pour Jacques, à Moudon; AEF; Munat fo.134 v.)
- 1404 Rodolphe de Ch., donzel, ffeu Aymo de Ch., chevalier. prête reconnaissance en faveur d'Amédée, comte de Savoie, pour deux maisons contigues sises en Romont, en la rue de Bourg, côté Glâne, plus pour une autre maison sise en la ville neuve, avec son jordil, 10.X.1404 (AEF: Grosse de Romont 104, fo.319 v.)

- 1415 Noble Rodolphe de Chastonay, seigneur de Vuissens, fait dresser la grosse de sa seigneurie de Châtonnaye par le notaire André Nicod, en XI.1415 (AEF: Brosse de Romont 275)

Chastonay

22 - Alexie
en 1622

1362 Alexie de C., fille d'Aymon, est la femme de Mermet de
Corbières en 1362 (GGE)

- 1406 Nicolette, fille de feu Jacques de C., était en 1406 la femme de Georges de Bonvillars, donzel (AEF: Quernet 141 fo.103^v et 177^v). Ce dernier prête hommage, au nom de son fils Aymon, âgé de 12 ans, et de son épouse Nicolette, et d'Ysabelle épouse de Bérard Mayor de Lutry, soeur de dite Nicolette, en faveur du comte Amédée de Savoie, l.VI.1406 (AEF: Quernet 141 fo.103^v)
- av.1403 Georges de Bonvillars, fils de Perrod et de Marguerite fille d'Antoine Cornuti de Vuillens, était seigneur de Mézières près de Romont, seigneurie dont il vendit la moitié à Jehan Fabri, de Romont av.le 17.V.1403 (ASHFV p. 327).
- 1403 Nicolette, ffeu Jacques de Ch., épouse de Georges de Bonvilar, prête quernet en faveur du comte Amé de Savoie, 14.IX.1403 (AEF: Quernet 142, fo.317 v.)

- 1389 Marguerite de Chastonay est sous la tutelle de sa mère Ysabelle, veuve de Jacques de Ch., 8.XI.1389 (MDR XXII p. 522)
- 1403 Elle semble être morte av. le 23.VII.1403 date à laquelle son mari Richard d'Illens, ffeu Jehan, prêta hommage au comte de Savoie, au nom de ses enfants, Jehan, Arthaud et Louis, eus de Marguerite fille de feu Jacques de Chastonay, pour de nombreux biens sis à Bossens, Lussy, Villa et autres lieux provenant de Cono de Chastonay "proavus maternus ditorum liberorum" (AEF: Quernet 143 fo.50)
- 1404 Richard d'Illens vivait encore en 1404 (GGE)

- 1389 Ysabelle de Ch. et ses soeurs Marguerite et Béatrice sont sous la tutelle de leur mère Ysabelle veuve de Jacques de Chastonay, 8.XI.1389 (MDR XXII p.522)
- 1406 Georges de Bonvillars prête hommage au comte de Savoie au nom de son fils Aymon, de Nicolette sa femme fille de Jacques de Chastonay, et d'Ysabelle, soeur de ladite Nicolette, et épouse de n.Bérard Mayor de Lutry, 1.VI.1406 (AEF: Quer-
net 141, fo.103^v et 177^v)

1389 Béatrice ainsi que ses soeurs Marguerite et Ysabelle sont sous la tutelle de leur mère Ysabelle veuve de Jacques de Chastonay, 8.XI.1389 (MDR XXII p.522)

- 1403 Rodolphe de Chastonay prête hommage au comte de Savoie, tant à son nom comme usufruitier, qu'au nom de Jacques, son fils, comme propriétaire du château et de la juridiction de Vuissens et des autres biens délaissés par Marguerite de Fernay, mère de Jacques, 26.V.1403 (AEF: Quernet 137 fo.171) et Quernet 57, *Repert. AT vol. I. p.26* .- ACV: Ab 2, fo.44.- Champoud, Droits seigneuriaux, p.17)
- 1403 Hommage en faveur du comte Amédée de Savoie, prêté pour la dime d'Allens et de nombreux autres biens, par Agnès de La Sarraz, veuve de Richard de Vuillens, et par Marguerite de Vuillens, sa fille, épouse de Jacques de Chastonay, 11.VIII.1403 (AEF: Quernet 143 fo.126^v)
- 1408-29 Jacques de Ch. apparaît très souvent, de 1408 à 1429, comme châtelain de Romont (AEF: Daguet, Extraits hist.VIII p.127, 139, 178 etc.; Part-Dieu X 203, 210, 215, 219)
- 1421 Il vend à Catherine épouse du donzel Vuillelme de Villa un cens de 100 sols, ainsi que la dime de Châtonnaye, 1421 (Kuenlin, Dictionnaire I p.111.- AEF: Titres de Romont 22)
- 1433 Jacques fait son testament et nomme comme héritières ses filles Antonie, Agnès, Françoise et Loyse; il fait un don de 300 lb.laus. au couvent des Frères Prêcheurs de Lausanne où il fonde une messe quotidienne et où il élit sépulture, dans la tombe de son père Rodolphe, 20.XII.1433 (AEF: Titres de Vuissens 9)
- +av.1438 Jacques mourut av.1438, année où Catherine de Menthon, veuve de Jacques de Chastonay, pour lors remariée à Jehan de Blonay, chevalier et bailli de Vaud, prêta une reconnaissance au nom de sa fille Agnès, 1438 (AEF: Grosse de Romont 102 fo.642 et 643)
- Catherine de Menthon est portée au nécrologe de la Fille-Dieu à la date du 12.IX; elle avait donné à ce couvent une verrière (vitrail) ainsi que 7 lb et 11 sols pour la cloche (AEF: Copie du Nécrologe de la Fille-Dieu, fo 120^v)
- 1435 Catherine de Menthon était déjà remariée à Jehan de Blonay en 1435 (GGE)
- C'est la famille de Chastonay /et très probablement Jacques/ qui fonda l'autel de S.Antoine dans l'église de Romont; le chapelain devait y célébrer la messe chaque jour. Cet autel était adossé au 2e.pilier à l'orient. Aux fenêtres de cette chapelle se trouvaient les armoiries des Chastonay et des Menthon (PAD IX p.393, 398).
- 1407-29 Les comptes de Jacques de Chastonay, comme châtelain de Romont, sont conservés aux AT pour les périodes suivantes: 1.II.1407-1.II.1413, 1.II.1414-1.II.1419, 1.II.1420-9.X.1422 et 8.V.1428-15.III.1429 (AEF: Inv. AT vol.I)

- 1409 Alexie épouse d'Henri de Vuisternens prête, par contrat de rente, 628 lb.laus. à Jacques fils de Rodolphe de C., 1409 (AEF: Coll.Gremaud XXIV fo.542 v.)
- 1431 Jacques de C., seigneur de Vuissens, et les communiens de Denezy, Thierrens et Vuissens font un accord au sujet des pâturages de la Rosserie etc.. 1431 (AEF: Titres de Vuissens 8)
- 1403 Johannète (sic) de Vuilliens, fille de Richard, épouse de Jacques de Chastonay, fils de Rodolphe, prête reconnaissance en faveur du comte de Savoie pour des biens sis à Arlens, 1.XII.1403 (AEF: Grosse de Rue 93, fo.98 v.)
- 1439 Catherine de Menthon, veuve de Jacques de Ch., à présent femme de Jehan de Blonay, seigneur dudit lieu et bailli de Vaud, prête reconnaissance au nom et comme tutrice de sa fille Agneta en faveur du duc Amédée de Savoie, pour 2 maison contigues sises à Romont, 28.XI.1439 (AEF: Grosse de Romont 102, fo.642)
- +av.1435 Jacques de C. mourut avant le 23.I.1435, date à laquelle sa veuve Catherine de Menthon passa contrat de mariage avec Jehan de Blonay (Maxime Reymond, Blonay p.156)
- 1450 Jehan de Blonay et Catherine sa femme donnent quittance à Guillaume de Challant et à son épouse d'une somme de 700 fl., reliquat de la dot de 2000 fl. que lui avait promise son premier mari, Jacques de Chastonay, 10.VIII.1450 (Maxime Reymond, Blonay p.157)
- 1451 Catherine de Menthon teste en faveur de ses enfants des 2 lits, laissant à Jehan de Blonay, son mari, l'usufruit de sa terre de Saint-Martin, 8.VI.1451 (...)
- 1431-33 Jacques de C., seigneur de Vuissens, apparaît comme avoyer de Morat les 4.XI.1431, 13.I.1432, 27.IV.1432, 11.I.1433 et 15.XI.1433 (Welti, Stadtrecht von Murten p.201, 202, 203, 205)
- 1403 Agnès de La Sarraz, veuve de Richard de Vuilliens, et Marguerite de Vuilliens, sa fille, épouse de Jacques de Ch. prêtent hommage au comte Amédée de Savoie, 11.VIII.1403 (AEF: Quernet 143, fo.126 v.)
- 1415 Jacques de Ch., comme tuteur de Pierre feu Clément Chastellan du Reposoir (près de Châtonnaye), prête reconnaissance en faveur de Rodolphe de Chastonay, pour des biens sis au Reposoir, 4.XI.1415 (AEF: Grosse de Pont 67, fo.142 v.)
- 1428 Jacques de Ch., donzel et seigneur de Vuissens, reconnaît devoir à Mathieu de Cottens, donzel de Neuchâtel, au nom d'Ysabelle de Pont, sa femme, 120 fl. à cause de la caution donnée par feu son père Rodolphe de Chastonay lors du traité de mariage passé entre lesdits Mathieu et Ysabelle, 1428 (ACN: Henry Pigaud not., vol.II, fo.29 v./Comm. Olivier Clottu)

- 1401 Rodolphe de Chastonay, donzel, seigneur de Vuissens, du consentement de Marguerite sa femme et de Jacques leur fils, vend à l'Hôpital de Fribourg divers biens sis à Villars-le-Terroir, 1 moulin sur la Glâne et le bois de Moncor, pour le prix de 421 lb.laus., 29.XI.1400 pour Rodolphe, à Fribourg, 20.I.1400 (1401 n.s.) pour Marguerite, à Vuissens; 20.I.1400 (1401 n.s.) pour Jacques, à Moudon (AEF: Munat fo.134 v.)
- 1412 Jacob de Ch., donzel, châtelain de Romont, est témoin d'une quittance de dot de 400 fl., délivrée par François fils de feu Girard de Moudon, a compte sur la dot de Compagne, sa femme, fille et en faveur de Girard d'Estavayer, chevalier, et de Marguerite sa femme, 1.VI.1412 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1421 Jacques de Ch., donzel, seigneur de Vuissens, vend à Catherine femme de Vuillierme de Villa, donzel, i cens de 10 sols.laus. bons dû par Jean Estoppey alias Pittet, de Châtonnaye, ainsi que la dime dudit Châtonnaye, pour le prix de 200 écus d'or du coin du Roy de France, 19.XII.1421 (AEF: Titres de Romont No.22)
- 1431 Jacob de Ch. est avoyer de Morat, 4.XI.1431 (Welti, Stadtrecht von Murten, p.201)
- +av.1434 Jehan de Prangin, évêque de Lausanne, délivre à Catherine de Menthon, veuve de Jacques de Ch., seigneur de Vuissens, une "Ablassbrief" à cause de son aumône destinée à la reconstruction de l'Hôpital de Romont et de l'église de cette ville, 19.XII.1434 (AC Berne: Titres non classés)
- 1439 Reconnaissance de n.Katheline, veuve de Jacob de Ch., faite comme tutrice, au nom de leur fille Agnès, ladite Katheline étant remariée à puissant Jehan de Blonay, chevalier, bailli de vaud, reconnaissance en faveur du comte Amédée de Savoie, pour des biens à elle parvenus ensuite de donation testamentaire de Rodolphe de Chastonay, grand-père paternel de ladite Agnès, assavoir pour 2 maisons contigues sises à Romont, en la rue du Bourg, côté Glâne, avec oche et jardin, 28.XI.1439 (AEF: Grosse de Romonte 102, fo.642)

- 1411 Françoise de Ch., fille de Rodolphe, testa en 1411; elle était la seconde femme de Nicod de Prez, donzel de Rue, qui en premières noces avait épousé Agnès ffeu Vuillelme de Chapelle, 1390, puis en 3es.noces Ysabelle fille d'Humbert de Colombier, 1436 (PAD IX p.285 .- AEF: Coll. Gremaud XXIV p.487, 494).
- 1411 Françoise de C., fille de Rodolphe, seigneur de Vuissens, épouse de Nicod de Prez, donzel, teste et lègue un cens de 2 s. laus. à l'église de Promasens, Vendredi av.Ste.Marie-Madeleine 1411 (AEF: Coll.Gremaud 56 = Cartulaire de Promasens p.121)
- 1441 Nicod de Prez reconnaît devoir à Jacques Patris, curé de Promasens, un cens de 12 d. légué par sa femme Françoise, fille du donzel Rodolphe de Chastonay, 2.XII.1441 (AEF: Coll.Gremaud 56, fo.163)

Jehanne de Ch., probablement fille (ill.?) de Rodolphe, fut la seconde femme de Jehan Jolivet, de Moudon, secrétaire du bailli de Vaud 1419-20, lieutenant du bailli de Vaud 1420, greffier de la cour de Moudon et secrétaire de Jacques de Glâne dans une ambassade à Morat 1421-22, conseiller de Moudon 1435, châtelain de Moudon 1437. Il avait épousé en premières noces la veuve de Jehan Valacrest, de Moudon (MDR XIV 2e.S. p.236 n.)

- Nicolette, fille de Jacques de Chastonay et de Marguerite de Vuillens, épousa en premières noces Pierre de Glâne, donzel de Moudon, 1435-51, fils de Jacques de Glâne, seigneur de Cugy et de Ropraz, coseigneur de La Molière, et d'Anne d'Estavayer (AEF: Coll.Gremaud XXIV p.72 .-8GGE .- H.de Vevey: Généalogie de Glâne)
- 1452 Elle épousa en 2es.noces, av.le 6.IV.1452, Loys d'Estavayer coseigneur d'Estavayer (AEF: Fonds d'Estavayer), veuf de Jehanne de Saint-Mauris (Manuel Généal. II p.253,254)
- Elle apporta à son 2e.mari une part de la seigneurie de Mézières près Moudon (MDR XIV 2e.S. p.446)
- 1460 Loys d'Estavayer mourut av.le 31.I.1460 (1461 n.s.) (Arch. Ville d'Estavayer: Par.XV 427)
- 1463 Elle testa en 1463 en faveur de son fils Pierre d'Estavayer (DGA 324)
- Selon le testament de son père Loys d'Estavayer, son fils Pierre est né de sa seconde femme, Nicolète fille de feu Jacob de Ch., seigneur de Vuissens, 12.IV.1459 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- av.1497 Guillerme Pictet, fils et héritier universel de feu Girard Pictet, de Villeneuve, reconnaît devoir à Georges de Glanna, feu Humbert de Gl., seigneur de Cugy, un cens annuel de 8 sols et 4 deniers, cens qui fut jadis vendu par Pierre de Glanna et Nicolète sa femme, acte du 26.III.1497 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)
- 1452 Prononciation dans un différend surgi entre Nicolète de Ch., veuve de Pierre de Glanna, et femme de Loys d'Estavayer coseigneur dudit lieu, d'une part, et Humbert et Jehan de Glanna, frères dudit Pierre et fils de feu Jacob de Glanna, chevalier, au sujet de l'usufruit auquel prétendait ladite Nicolète, 6.IV.1452 (AEF: Famille d'Estavayer, parch.)

- 1433 Antonie de C., fille de Jacques et de (Catherine de Menthon?) est avec ses soeurs Agnès, Françoise et Loyse, héritière testamentaire de son père, 20.XII.1433 (AEF: Titres de Vuissens 9)
- 1440 Elle était en 1440 la femme de Vuillelme de Challant qui s'intitule alors seigneur de Vuissens (PCD p.312)
- 1423/64 Fils d'Amédée de Challant et de Loyse de Miolans, Vuillelme de Challant est châtelain de Chillon 1423-27, de St.Brancher d'Entremont et de Monthey 1427-46, écuyer du comte de Genève 1436-38; avec son frère Jacques il restitue à Félix V (Amédée de Savoie) le baillage de Faucigny et la châtellenie de ~~Châtillon~~ Châtillon, 31.VII.1448; guerroye contre François Sforza et est fait prisonnier par Bartolomé Colleoni en IV.1449 et reçoit pour cela 700 fl. du duc de Savoie, 14.VIII.1449; vice-gouverneur de Verceil 1450; ambassadeur à Rome et en Angleterre; il meurt le 20.V.1464 (LVC pl.V)
- +av.1457 Antonie mourut av.12.V.1457, date à laquelle Vuillelme de Challant, veuf, passa contrat de mariage avec Loyse Babina, veuve du seigneur de Varenbon (id.)
- 1434 Vuillelme de Challant était seigneur de Châtel-S.Denis dont il prit possession le 18.VII.1434 (PCD p.302)
- 1444 Avec son frère Jacques, Vuillelme de Challant hypothéqua à LLEE de Fribourg leurs châteaux de Châtel, de Vuissens et Aymaville, pour 1900 fl., et cela avec le consentement de Jehanne épouse de Jacques, et d'Antonie épouse de Vuillelme; 19.V./15.VI.1444 (PCD p.319)
- 1444 Jacques et Vuillelme de Challant, frères, vendent leur seigneurie de Châtel-S.Denis à Loys Bonnivard, de Chambéry, pour le prix de 3064 fl.; 24.XI.1444 (PCD p.320)
- 1457 Vuillelme reçoit de son frère Jacques, en compensation de la vente de Châtel, divers fiefs sis dans le Val d'Aoste, 8.VIII.1457 (PCD p.334)
- 1450 Jehan de Blonay et Catherine de Menthon son épouse donnent quittance à Vuillelme de Challant et à sa femme (Antonie de C.) d'une somme de 700 fl., reliquat de la dot de 2000 fl. promise à ladite Catherine par son premier mari, Jacques de Chastonay, père d'Antonie, 10.VIII.1450 (Maxime Reymond, Blonay p.157)

- 1433 Agnès de Ch., fille de Jacques et de Catherine de Menthon, est, avec ses soeurs Antonie, Françoise et Loyse, héritière testamentaire de son père, 20.XII.1433 (AEF: Titres de Vuissens 9)
- ~~1438 Sa mère, Catherine de Menthon, remariée à Jehan de Blonay, prête une reconnaissance au nom de sa fille Agnès, 1438 (AEF: Grosse de Romont 102, p.642)~~
- 1451 Femme d'Antoine d'Avenches, elle teste en 1451 (GGE)
/Le baron d'Estavayer l'appelle "Anne"/
- 1439 Catherine de Menthon, veuve de Jacques de Chastonay, à présent femme de Jehan de Blonay, bailli de Vaud, au nom et comme tutrice de sa fille Agnetaz, prête reconnaissance en faveur du duc Amédée de Savoie, pour 2 maisons contigues sises à Romont, 28.XI.1439 (AEF: Grosse de Romont 102, fo.642)

- 1433 Françoise de Ch., fille de Jacques et de Catherine de Menton, est l'une des héritières testamentaires de son père, 20.XII.1433 (AEF: Titres de Vuissens 9)
- 1440 Elle vivait encore en 1440 (GGE)
- 1447 Françoise de Chastonay est l'épouse de Gabriel de Clermont, 1447 (Foras, Nobiliaire II p.81)
- 1459 Gabriel de Clermont fait son testament, 30.IV.1459 (Foras, Nobiliaire II, p.81)

- 1433 Loyse de Ch., fille de Jacques et de Catherine de Menthon, est, avec ses soeurs Antonie, Agnès et Françoise, héritière testamentaire de son père, 20.XII.1433 (AEF: Titres de Vuissens 9)